

La Petite Tunisie

LE PETIT TUNISIEN

SOCIALISTE

LA TUNISIE SOCIALISTE

Insertions : 1^{re} page, 5 fr. la ligne; Échos, 2 fr. 50; Financières (2^e page), 3 fr.; Chronique locale, 1 f. 50; Réclames en 3^e page, 1 fr.; en 4^e page, 0 f. 50; Petites ann., 0 f. 25. — Abonnements et Annonces payables d'avance.

Les annonces sont reçues dans toutes les grandes agences françaises et étrangères et à Tunis aux bureaux du journal

Rédacteur en Chef : **ÉMILE LACROIX**

Rédaction et Administration :

TUNIS — 5, rue Es-Sadikia (ancienne Municipalité) — TUNIS

TÉLÉPHONE 7.94

TÉLÉGRAMMES : PETITE TUNISIE - TUNIS

Abonnements : Tunisie et Constantine : un an, 10 fr.; six mois, 6 fr. France et Algérie : un an, 12 fr.; six mois, 7 fr. Étranger, port en sus. On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.

Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration doit être adressé au directeur.

POUR LA DÉPENSE NATIONALE

Un de nos lecteurs qui a lu les articles de notre confrère de l'*Œuvre* sur le projet Péliissier et notre idée de décréter le cours forcé des bons de la défense nationale pour avoir le « nerf de la guerre » nécessaire à la défense du pays, nous écrit que ni l'un ni l'autre de nos moyens ne sauraient être accueillis favorablement par le gouvernement.

Il serait trop long, dit-il, d'expliquer pourquoi votre proposition et celle de votre confrère parisien sont irréalisables et feraient courir les plus grands risques au crédit de la France à l'étranger.

Il n'y a que l'emprunt et rien que l'emprunt que le gouvernement doit adopter pour se procurer les fonds nécessaires aux énormes dépenses de l'heure présente. Tout autre moyen serait, paraît-il, dangereux.

Le gouvernement sait très bien qu'il peut faire appel au « bas de laine » national et qu'il trouvera tous les fonds qu'il faudra puisqu'il s'agit du salut de la patrie. Mais ce « bas de laine » qui a donné vingt-cinq milliards voudrait bien lui voir réaliser certaines économies qu'il semble ne pas vouloir opérer. Je ne puis pas m'étendre sur ce sujet, car votre Fathma-Anastasia ne me laisserait pas écrire ce que chacun pense tout bas et même dit tout haut malgré la formule :

Méfiez-vous !
Taisez-vous !
Les oreilles boches vous écoutent.
Si nos colonnes ne permettent

pas à notre correspondant de faire connaître son opinion sur le projet Péliissier et le nôtre, pourquoi ne s'adresse-t-il pas à l'*Œuvre*, le vaillant journal parisien, qui a plus de place que nous et accueillerait sa prose si elle mérite de l'être.

En tous cas, comme nous l'a écrit notre confrère Péliissier, du *Moniteur des Colonies* et de la *Finance Coloniale*, le temps et les boches nous pressent, et il faut aviser à la situation et trouver le moyen de donner au gouvernement les fonds nécessaires pour vaincre l'ennemi sans recourir à l'emprunt, si c'est possible, et aux ressources de la Banque de France qui doit conserver sa puissance.

Il existe par toute la France des stocks d'or emmagasinés dans des milliers de bijouteries, pourquoi le gouvernement ne s'en rendrait-il pas acquéreur, ce qui serait bien facile puisqu'il les paierait en bons de la défense ou en billets de banque.

Cet or fondu et transformé en lingots ou en pièces viendrait augmenter considérablement l'encaisse métallique nécessaire pour faire face aux achats à l'étranger.

De la discussion jaillit généralement la lumière. Espérons que celle-ci finira par éclairer la religion de nos gouvernants parmi lesquels on est étonné de ne pas voir figurer nos deux anciens présidents de la République. Leur présence dans les conseils de la République ne pourrait qu'être profitable aux intérêts de la patrie.

JEAN-SANS-PEUR.

manifestement au service des intérêts boches de la Banca Commerciale ?

LE SEMAINIER.

NOS ÉCHOS

L'amiral Guépratte en inspection

M. l'amiral Guépratte, préfet maritime de Bizerte, vient d'accomplir une tournée d'inspection sur la côte sud.

Partout, à Sousse comme à Sfax et à Gabès, il a été l'objet de réceptions enthousiastes des populations entières de ces villes, mais c'est incontestablement à Sousse où la réception fut la plus brillante.

Cela peut-il étonner quand on connaît l'admirable administrateur qui préside aux destinées de cette coquette cité, objet de tous les soins, de toutes les attentions et de tous les instants de notre ami François Gallini ?

Exploits d'embusqués

Sous ce titre, l'*Homme Enchaîné* du 8 courant raconte la lamentable histoire d'un forgeron de Grombalia, mobilisé et revenu temporairement dans ses foyers comme père de sept enfants, dont deux sous les drapeaux, poursuivi à boulets rouges par un multi-millionnaire, embusqué à Bizerte depuis le début de la guerre, pour paiement d'une propriété achetée il y a cinq ans et pour des échéances toutes postérieures à l'ouverture des hostilités.

Nous ne nous demanderons pas pourquoi cet artillerier est encore à Bizerte, il y a tant d'embusqués en Tunisie qu'un de plus ou de moins la chose importe peu, du moins pour le moment, mais comment un mobilisé a pu être poursuivi et condamné malgré la suppression du moratorium qui ne visait pas les hommes sous les drapeaux ? En tous cas, l'acte de ce Français est loin d'être à louer, et il aurait mieux fait de ne pas attirer l'attention sur lui.

Espérons que nos autorités supérieures voudront bien s'occuper du cas de cet intéressant père de famille et de son poursuivant.

Eclopés ? non, alors sus aux faux eclopés

Comme il y a fagots et fagots, il y a embusqués et embusqués.

Les uns continuent, sous l'habit militaire, leur petit train-train de marchands de mélasse, ce qui leur permet de mettre du foin dans leurs bottes pour après la guerre; les autres grattent toujours du papier administratif sans oublier de passer à la caisse toutes les fins de mois.

Mais il y a une autre catégorie d'embusqués, encore moins intéressants ceux-là, ce sont ceux qui, sous des aspects de santé, de force et de vigueur que beaucoup envient et qui, mobilisables, rechignent au devoir patriotique de porter les armes en un moment où la France a besoin de tout le monde, sauf les eclopés, pour vaincre l'ennemi.

Comment ces individus arrivent-ils à se soustraire à leurs obligations militaires, même comme auxiliaires, voilà ce que chacun se demande et, s'il le faut, nous citerons des noms. Si la censure nous en empêchait, nous passerions par dessus elle et nous adresserions à la ligue créée à Paris pour la recherche des froussards.

Nous sommes à un moment tragique de notre histoire et, malgré l'optimisme des communiqués, la patrie est toujours en danger, comme l'a dit le *Journal*, par la plume autorisée de M. Aulard.

On ne saurait donc admettre qu'il y ait d'autres Français dispensés de leurs obligations militaires que ceux nécessaires aux besoins de la défense nationale ou qui donnent au pays l'activité économique, industrielle ou agricole nécessaire dont il a besoin pour sa vitalité et traverser cette période critique.

Publicité boche en France

Il est entendu, depuis la loi du 4 août dernier à défaut d'autre considération,

que le fait de commercer avec l'ennemi est un crime qui tombe sous le coup de la loi.

Alors, pourquoi tolère-t-on la réclame des boches en France, pas une réclame passant en contrebande la frontière, mais réclame qui se fait ouvertement et publiquement.

C'est impossible, va-t-on dire, et nulle réclame boche ne se fait en France, en Algérie ou en Tunisie.

Erreur. Il suffit de prendre le premier numéro venu d'un journal suisse pour être convaincu du contraire.

Si nous voulions citer les réclames boches qui viennent ainsi sous nos yeux, ce n'est pas un journal petit comme le nôtre et paraissant aujourd'hui sur deux pages seulement qu'il nous faudrait, mais plusieurs numéros d'un grand format.

Allons-nous permettre plus longtemps cette publicité en France ? Mais le moyen de l'arrêter sans mécontenter nos confrères suisses tout dévoués à la cause des alliés, sauf sur la question de la 1^{re} et de la 4^e page.

Affaires étrangères

Au consulat de France, à Londres, en février 1916. Un Parisien fait viser son passeport pour passer le détroit.

— C'est cinq francs, pour la chancellerie.

— Les voici, en un billet de la Banque de France.

— Ah ! non, donnez 3 shillings neuf pence !

— Mais cependant... le consul de France doit connaître la monnaie française...

A Genève, la chancellerie du consulat général n'accepte des billets de la Banque de France qu'en percevant les frais du change, ce qui est réellement un comble, puisque Genève ne se trouve qu'à six kilomètres d'Annemasse, en Haute-Savoie !

L'« Echo de Bizerte » quotidien

Nous souhaitons bonne chance et bon succès à notre confrère franco-serbe, l'*Echo de Bizerte*, qui s'est transformé en quotidien depuis quelques jours.

Surveillons mieux les neutres

Malgré les précautions prises par la Suisse, des commerçants genre Suchard, Nestlé ou autres, trouvaient le moyen de faire passer en Allemagne trois cent mille kilogs de cacao (excusez du peu) au nez et à la barbe des douanes fédérales !

Mais tout a une fin, et le pot aux roses découvert, ces peu scrupuleux fabricants viennent de voir mettre un terme à leur coupable commerce avec accompagnement de deux cent mille francs d'amende que les boches paieront naturellement, comme ils sont prêts à payer tout ce qu'on leur demandera pour éviter la famine qui les menace.

Si l'Angleterre a établi un blocus rigoureux sur mer, il faut encore faire surveiller les pays neutres que les alliés alimentent, car si nous leur fournissons des vivres, ce n'est pas pour qu'ils aillent ensuite ravitailler nos ennemis faute de surveillance suffisante.

La chasse aux affameurs

Une grave affaire de spéculation sur les farines vient d'être découverte à Toulon. MM. Dutrey, commissaire spécial, et Brun, commissaire spécial-adjoint, ancien commissaire de police en Tunisie, ont dressé toute une série de procès-verbaux contre de cyniques spéculateurs.

Les divers renseignements recueillis jusqu'ici permettent de dire qu'un minotier, du nom de C..., qui avait vendu des balles de farine à un boulanger de Cavalière à un prix supérieur au taux normal, a été contraint, sous la pression préfectorale, de rendre le trop perçu au boulanger lésé, sans préjudice, d'ailleurs, des pénalités judiciaires qui suivront.

Mais ce n'est pas que dans la région que les spéculateurs ont étendu leur zone d'action malfaisante, mais lucrative. De nombreux boulangers toulonnais — pour ne pas dire tous — ont été la victime de ces gens, très habiles, qui indiquaient bien, sur leur facture, le prix légal des farines, mais qui, de la main à la main, encaissaient, sans vergogne, le surplus.

Cet argent, indûment perçu par les minotiers, sera remboursé aux boulangers qui pourront prouver qu'ils ont été la victime des agissements de ces spéculateurs.

Est-ce qu'en Tunisie, des agissements semblables n'ont pas été mis en pratique par des minotiers peu scrupuleux et dénoncés par la presse entière ?

Qu'a-t-on fait vis-à-vis de ces mercantis ? Rien que nous sachions.

Les « colis postaux »

Depuis la guerre, peut-être avant, nous l'ignorons, le service des colis postaux à l'arrivée a été transféré au port. On avouera que l'emplacement est merveilleusement choisi pour la facilité du public, c'est une idée géniale dont on ne saurait trop féliciter l'administration... pour faire des recettes.

Quand un colis postal arrive, l'administration vous prévient qu'un colis est à votre disposition au port où vous pourrez le retirer, mais pour vous éviter un dérangement, on se charge de vous le remettre à domicile moyennant un léger supplément de 0.25, ce qui est très juste et très raisonnable. Mais quelquefois, l'avis ne parvient pas au destinataire, qui ignore, par conséquent, s'il a ou n'a pas un colis en souffrance. L'administration envoie alors, au bout de quelques jours, un second avis et vous la prévient qu'habitant la campagne, de vouloir bien remettre le colis à tel endroit où l'on paiera les frais que vous pensez être de 0.25 + 0.05 + 0.05 = 0.35. Ce serait trop beau. L'administration vous compte un magasinage de 0.10 par jour et lorsque votre colis vous arrive, vous constaterez mélancoliquement qu'il a été grevé de 3 fr. 65 de frais !

Nous sommes en guerre, peut-on vraiment trouver que c'est forcer un peu la note alors qu'il aurait été si simple et si sage de faire présenter le colis à destination et de réclamer 0.25 ou encore de le tenir à la disposition *rue Es-Sadikia*, pour ainsi dire sous la main du destinataire ?

Le testament du zouave

Toujours gai, le soldat de France. Voici la copie authentique du testament d'un brave garçon de zouave qui, par bonheur, n'a pas encore quitté le monde, ayant eu la chance de narguer la camarade une fois de plus.

« — Comme je n'ai pas de pognon, je lègue mon prêt aux copains pour qu'ils puissent boire du pinard à ma santé.
« Je ne leur demande en échange qu'une chose : c'est qu'on m'enterre « dans la tranchée, pieds nus et de façon « à ce que mes arpillons sortent de la terre.
« Chaque fois qu'un copain passera près « de moi, je le prie de me chatouiller la « plante des pieds pour me faire rigoler « un peu dans ma tombe, où j'ai peur de « m'em... bêter ».

Voilà des volontés dernières pour le moins originales !

LES

Grands Journaux se ruinaient si... lisez plus loin

Les journaux qui paraissent sur quatre pages se ruinaient s'ils n'avaient la mauvaise publicité des firmes neutres, mais boches au fond, comme la Suchard, la Nestlé, Maggi et autres; aussi, l'*Œuvre* demande que les journaux ne paraissent plus qu'avec deux pages — comme la *Petite Tunisie*.

Pour expliquer cette publicité de mauvais aloi, les journaux disent : Nous ne sommes pas difficiles sur le choix, pourvu qu'on paie bien. Et l'*Œuvre* a beau nous démontrer par des documents irréfutables que la maison Suisse Nestlé, par exemple, proteste dans les journaux boches de ses sentiments germanophiles, nous n'en continuons pas moins à publier imperturbablement ses annonces. Mais si nous de vous renoncer même à cette publicité-là, qu'est-ce que nous allons devenir, pauvres grands quotidiens que nous sommes ? En serons-nous réduits à devenir des journaux ?

— Justement, répliquent les autres. Au fond, si nous ne sommes pas d'accord, il n'y a de véritable conflit qu'entre l'industrie du catalogue et celle du journal. En temps de guerre, la première a-t-elle autant de titres à l'existence que la seconde, et, si les événements nous y contraignent, pourrions-nous sans dommage sacrifier la première à la seconde ? Toute la question est là, et la réponse n'est pas douteuse : aujourd'hui, le journal, le véritable journal, qui publie et commente les nouvelles du jour, est presque aussi nécessaire à l'homme que le pain quotidien, et ce he-

Billet de la Semaine

DANS

LA FINANCE ITALO-BOCHE

Le boche Otto Joël, qui fonda la Banca Commerciale Italiana, établissement boche qui avait un double but : l'assujettissement industriel de l'Italie et sa subordination systématique aux intérêts politiques de l'Allemagne, vient de mourir.

Il y a un mois ou deux, une assemblée générale avait ratifié la démission de cet Otto Joël, mais il est vraisemblable que, sans la mort qui vient de l'emporter, il eût continué à jouer un rôle qui, pour être occulte, n'en eût pas moins été prépondérant.

On se souvient, en effet, que le correspondant du Temps écrivait à son journal, à la date du 14 juin 1915, que la « démission du poste d'administrateur-délégué de M. Joël, n'impliquait pas sa séparation complète de la Banca Commerciale Italiana, dont il restait un des quatre vice-présidents statutaires ».

On sait, d'ailleurs, aussi, que la Banca Commerciale Italiana n'avait guère d'italien que le nom, et que les intérêts français qui s'y trouvent engagés y étaient représentés jusqu'à ces derniers

mois par des administrateurs de la Banque de Paris et des Pays-Bas, MM. Finaly (autrichien), Noetzelin (suisse), et Turrettini (italien), qui siégeaient, froidement, auprès de quelques financiers de grande marque de Berlin, de Dresde ou de Cologne.

Tous ces messieurs de nationalités panachées ont aujourd'hui résigné leur mandat : M. le sénateur Mangili lui-même, président du Conseil, déclarait, à la dernière assemblée, qu'en raison des polémiques soulevées autour de son nom, par la presse italienne même, il était préférable qu'il abandonnât le fauteuil présidentiel pour un simple siège d'administrateur.

Quant à M. Tœplitz, fils d'un allemand naturalisé russe et d'une russe, lui-même naturalisé italien — que de naturalisations ! — l'un des co-directeurs au siège central de Milan, délégué en cette qualité au sein du conseil d'administration des Phosphates Tunisiens, il vient de voir, à la dernière assemblée générale de cette société, son mandat d'administrateur, renouvelé pour une période de trois ans.

Honni soit qui mal y pense.

Peut-on demander toutefois pourquoi le choix de M. Donegani s'est porté sur cet individu

soin primordial est d'autant plus impérieux que nous sommes en guerre. Mais nous n'avons pas du tout le même besoin de savoir sous quelle étiquette et à quelles conditions la maison Nestlé, — eût-elle pour garçon de boutique le gendre d'un ancien ministre, — nous offre le lait condensé de ses vaches allemandes. Si vous n'insérez plus ces réclames-là (c'est sale et ça tient de la place), vous pourriez très bien vous contenter de deux pages. (Voyez tout ce que l'Œuvre fait tenir dans son petit format!) Cette économie de papier aura un triple avantage :

1° Pour vous, — car le prix du papier augmentant toujours, tandis que la publicité diminue, vous ne tarderez pas à vendre votre marchandise à perte ; nous vous sauvons donc de la ruine ;
2° Pour vos confrères qui ne craignent plus la disette de papier, le jour où vous cesserez de le gaspiller. (Sans compter que, la consommation étant réduite, le papier sera forcément moins cher) ;
3° Pour l'ensemble du pays, — et c'est là notre meilleure raison, — car, à l'heure présente, la majeure partie du papier-journal vient de l'étranger, et c'est autant d'or que nous exportons en échange. C'est autant de charbon qu'on nous enlève, — les tonnes de papier inutile prenant, sur les bateaux qui nous restent, la place du combustible dont nous allons peut-être manquer. Encore conviendrait-il de faire entrer en compte le charbon que consomment en trop les papeteries nationales, pour satisfaire à des besoins factices. Qui sait si ce charbon-là ne fera pas cruellement défaut, l'hiver prochain, dans les fourneaux de nos ménagères ?

... Tel est le premier côté de la question. **GUSTAVE THÉRY.**

PROPOS D'UN GRINCHEUX
—
ROUBLARDS

L'Œuvre étant suspendue pour quelques jours, je décide d'entreprendre un petit voyage. Je vais au Havre. Là un paquebot est en partance pour l'Angleterre. J'y prends passage. J'arrive à Southampton, puis à Londres. Je remonte à Newcastle. Un

petit bateau va cingler vers la Norvège. Je ne résiste pas à l'envie de sauter dedans. Deux jours après, je suis à Bergen. Si je pouvais jusqu'à Christiania ? Je pousse jusqu'à Christiania, où l'on m'affirme que je puis gagner Stockholm en douze heures. A Stockholm, je m'avise que je ne suis pas très loin de la Russie. En trois ou quatre jours j'atteindrai, si je le veux, Pétrograd. M'y voici présentement : c'est de Pétrograd que je vous écris, non moins grincheux qu'à l'ordinaire.

Tout à l'heure, en effet, j'ai voulu changer de l'argent français. Je vais au hasard dans la ville et j'entre dans la première banque venue. Je demande combien on me donnera de roubles en échange d'un billet de cent francs.

— Cinquante roubles et cinquante kopeks, me répond-on.

Bon, j'y consens. J'empoche un billet de vingt-cinq roubles, deux billets de dix roubles, cinq billets d'un rouble, deux timbres de vingt kopeks et un timbre de dix kopeks. Je ne sais ce qui est arrivé. Le soir il ne me restait plus rien.

En soupirant, je tire de mon portefeuille un autre billet de cent francs, et je me dirige vers la banque pour le changer. Mais je me perds. Je ne retrouve pas la maison. Lenez en air, je regarde les enseignes, qui ne m'enseignent d'abord rien du tout, puis-que je ne sais pas le russe. Mais brusquement, des mots français me sautent aux yeux : Crédit Lyonnais. Et je remercie, au fond de mon cœur, le hasard bienveillant qui a guidé mes pas ignorants.

J'entre, et je donne mon billet. L'employé me remet aussitôt quarante-huit roubles.

— Comment ! quarante-huit roubles seulement ? Mais j'ai touché ce matin cinquante roubles et cinquante kopeks pour cent francs !

D'une voix indifférente, l'employé me répond qu'il ne peut pas me donner davantage.

— Alors les banques françaises achètent la monnaie française moins cher que les banques russes ?

Il fait un geste d'ignorance, hausse les sourcils et lève les épaules, l'air de me dire : « Que voulez-vous que j'y fasse ? Ça ne me regarde pas. Je donne ce qu'on me dit de donner, ce n'est pas moi qui fixe le cours. »

J'ai repris mon billet et je suis allé le changer dans une autre banque qu'un passant m'a indiquée. J'ai touché près de cinquante et un roubles. Donc, le Crédit Lyonnais m'extorquait près de trois roubles : près de six francs, au cours moyen.

Étonnante façon de soutenir le cours du franc, et notre crédit. Mais vous feriez bien cette réflexion tout seuls. **ALBERT SAVARUS.**

Nouvelles de partout

Un joli looping

Un des plus habiles pilotes du centre d'aviation de L..., le commandant de V..., a accompli, il y a quelques semaines, un exploit bien français, spirituel et hardi, qui lui a valu la croix et une citation à l'ordre de l'armée.

Seul dans un biplan à deux places, il part en reconnaissance, s'élève dans la brume et atterrit derrière les lignes ennemies. L'appareil est intact.

Tout de suite entouré d'Allemands, il est désarmé et interrogé. L'officier devant lequel il comparait conçoit un petit plan assez ingénieux, fait attacher le Français sur le siège de son oiseau, s'installe derrière, et lui mettant sur la nuque le canon de son pistolet, dit :

— Nous allons explorer les tranchées françaises et leurs arrières à très faible hauteur. Au moindre signal de votre part, à la première tentative d'atterrissage, je vous brûle la cervelle. — Allez. De V... part vers nos tranchées à tire d'ailes, les survole, cabre brusquement son appareil et exécute le plus impeccable des loopings.

Non attaché, l'Allemand, vidé de son siège, vient s'écraser sur le sol, et de V... rentre tranquillement, joyeux comme un étudiant qui a réussi une épiquerie.

N'est-ce pas joli ?

Aux familles des disparus

Le soldat Jean Desbons, du 88^e d'infanterie, fut porté disparu lors des derniers combats livrés par son régiment, dans les Ardennes, à la fin d'août 1914. Sa famille le chercha avec acharnement. Aucun effort ne fut naturellement négligé par le cousin du disparu, M. Georges Desbons, avocat à la cour d'appel de Paris, qui, étant sous-préfet d'Uzès, avait fondé à la sous-préfecture de cette ville un service destiné à aider les réfugiés et les familles de mobilisés à rechercher leurs disparus. C'est dire que cette famille avait plus de chances qu'une autre de retrouver celui qu'elle cherchait, d'au-

tant plus que les hautes personnalités suisses, d'anoises, hollandaises et américaines collaboraient à son enquête.

Les renseignements obtenus comptaient tous sur un point : le soldat Jean Desbons avait été, au témoignage de ses camarades, abandonné sur le champ de bataille, gravement blessé.

Ces jours-ci, le Vatican avertissait M. Georges Desbons qu'il résultait des investigations de l'évêque de Paderborn, et de l'enquête ouverte par le ministre de la guerre bavarois que le soldat Jean Desbons avait été tué et que son corps avait été inhumé par les ambulanciers allemands.

La famille de ce militaire n'a cependant pas pris le deuil. Le soldat Jean Desbons est auprès d'elle depuis six mois. Après être resté un an dans les départements envahis, sans pouvoir donner de ses nouvelles, ce soldat a réussi à s'évader et à rejoindre son dépôt, à Mirande (Gers). Réformé, il se remet actuellement de ses fatigues à Maubourguet (Hautes-Pyrénées). Détail à noter : il n'a jamais été blessé. Il résulte de cet exemple typique :

1° Qu'il convient de n'accorder qu'une créance relative aux dires des soldats qui, souvent, se trompent dans les renseignements qu'ils fournissent sur leurs camarades disparus ; signalé comme gravement blessé, le soldat Jean Desbons n'a pas reçu une seule égratignure ;

2° Qu'il y a bien dans les régions envahies un certain nombre de soldats français vus au silence : le soldat dont il s'agit est resté un an sans pouvoir écrire ;

3° Que, malgré leur admirable dévouement, les organisations de recherches (Croix Rouge, etc.), ne peuvent arriver à retrouver tous les disparus.

Et cela doit redonner confiance aux familles dans l'angoisse.

Les faits ci-dessus nous sont signalés par le Comité républicain des Hauts-Pyrénées de Paris, qui, dans un but de solidarité, a demandé à M. Georges Desbons de rédiger un guide pratique d'usage des familles, leur permettant d'effectuer seule des recherches avec de très grandes chances de réussite. Ce guide, remis gratuitement aux personnes justifiant d'une situation nécessitant, est publié par les « Editions et Publications Juridiques », 26, boulevard de l'Hôpital, Paris (1^{er} 60 cent. franco).

La « Vie Agricole »

Le premier numéro de la « Vie Agricole et Rurale » est entièrement consacré au Maroc, à l'Algérie et à la Tunisie et comprend les articles suivants :

L'organisation agricole du Maroc, par M. Long. — Maladies des animaux domestiques au Maroc, par M. Léger. — L'horticultrne en Algérie. — La culture

du nédier du Japon dans l'Afrique du Nord — Des substitutions dans le rationnement du bétail algérien. — Les institutions de crédit agricole en Algérie.

Envoi franco de ce numéro contre 30 centimes en timbres-poste, adressés à la librairie J. B. Baillère et fils, 19, rue Hautefeuille, à Paris

Achetez TIMBRE CROIX ROUGE 15
10 c. attachés, 5 c. pour les blessés

CHEMINS DE FER P.-L.-M.

STATIONS THERMALES

Viçh, Aix-les-Bains, Evian-les-Bains, Vals-les-Bains, Allevard, Besançon, Thonon-les-Bains, Saint-Gervais-les-Bains, Le Fayet, Uriage, Chiel, Evian, Roissy, Saint-Nectaire, etc.

Billets aller et retour collectifs, toutes classes à prix réduits délivrés aux familles d'au moins trois personnes voyageant ensemble.

Arrêts facultatifs aux gares de l'itinéraire. Validité : 35 jours, avec faculté de prolongation.

Pavillon Beau-Séjour - CARTHAGE-Station. — Restaurant de premier ordre. — E. GIRAUD, propriétaire.
Hôtel Moderne, Sfax. CAMOIN frères, propriétaires. Se recommande aux voyageurs et aux artistes. Prix modérés.
Grande Fabrique de Pâtes Alimentaires. Boulangerie, G.-B. FRANCO, 13, rue Sidi-bou-Mendil, Tunis. — Téléph. 450.
Hôtel de la Plage, Hammamet (pension de famille), installé avec tout le confortable moderne. Pension depuis 6 francs par jour.

Le Roi des Placements
Il y a le roi des chemins de fer, le roi de l'acier, le roi du pétrole, etc. Il y a aussi le roi des placements. Le BON DE CAISSE de la BANQUE FRANCO-TUNISIENNE, qui rapporte cinq pour cent net d'impôt. — 12, rue d'Alger.

RAYMOND VALENSI
INGÉNIEUR-ARCHITECTE
22, rue de Russie — TUNIS
Immeubles de rentes
Constructions industrielles et rurales
Arrosage — Distribution d'eau
PLANS A FORFAIT — AFFAIRES — PROJET
Le gérant : J. Giannitrapani
Imprimerie Spéciale de la « Petite Tunisie Socialista »

Chaux Hydraulique & Ciment
PAUL POTIN

Dépôt : rue de Turquie (Port)
Bureau : 22, rue Es-Sadikia
Téléph. : Tunis n° 197, Potinville n° 2 (réseau d'Hammam-Lit)

RESTAURANT DU JAPON
C. FIORINI & C. FALORNI, propriétaires
7, RUE AMILCAR, 7 — TUNIS

Service à la Carte. — Repas sur commande. — Vraie Cuisine Italienne. — Spécialité de Ravioli et Cassate. — VINS Fins de la Maison ROUFF de Naples. — Vins de Piémont et Vins de Chianti.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société anonyme au capital de 200 millions, entièrement versés
Agence de Tunisie : Tunis, Bizerte, Sfax, Sousse
Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédits, ordres de Bourse, garde de titres, souscriptions, opérations diverses sur titres, lettres de crédit circulaires et mandats de voyage payables dans le

BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme au capital de 8.000.000 de francs
Siège Social à Tunis, 3, rue Es-Sadikia
Succursale à BIZERTE, SOUSSE et SFAX
Emission de chèques et de lettres de crédits — Changement de Monnaies — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

Espigadoras-Hieuses - Rateaux - Fauchieuses
Mac Cormick
Machines de Récolte OSBORNE
disponibles à Tunis
Maison R. WALLUT & Cie
(R. WALLUT ET G. HOFMANN, associés) — Tunis

Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie
Société Anonyme — Capital 75 millions
SUCCURSALE DE TUNIS : Avenue de France
Agences à SOUSSE et à BIZERTE
PRÊTS hypothécaires en participation avec le Crédit Foncier de France amortissables de 10 à 30 ans.
Opérations de banque, Escomptes, Recouvrements.
Ordres de bourse. Avances sur titres et sur marchandises. Garde de titres. Paiement de coupons. Paiements télégraphiques. Chèques et lettres de crédits sur tous pays. Location de coffres-forts. Changes de monnaies étrangères. Dépôts de fonds à échéances fixes. Un an à 4 ans 3 o/o.
Dépôts à vue. Comptes chèques avec intérêts.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France
Société anonyme fondée en 1874 au capital : 500.000.000
Siège Social à PARIS : 54 et 56, rue de Provence
Agences en Tunisie : TUNIS-SOUSSE-SFAX
Principales Opérations
Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts — Escomptes et encaissements d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — Délivrance de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Encaissements et Escompte de coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie.
Correspondants sur toutes les places de France et de l'Étranger.

SYPHILIS
Traitement facile et discret même en voyage
La boîte de 40 comprimés 7 fr. 50 franco contre mandat.
(Nous n'expédions pas contre remboursement)
Pharmacie GIBERT, 19, rue d'Aubagne, Marseille.
Dépôt à TUNIS : Pharmacie SUCH, 3, avenue de Paris

GRANDE DISTILLERIE TUNISIENNE
G. & E. LICARI
USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS
Liquieurs de premier choix — Vins en gros
Specialité d'Amer et de Fernet LICARI
Récompenses à plusieurs expositions et concours, Médaille d'or Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900.

Cie DE NAVIGATION MIXTE
Cie Touache Paquebots-poste Français
AGENCE DE TUNIS
(LIGNE MARSEILLE-TUNIS-SOUSSE-SFAX hebdomad.)
Pour les jours et heures des départs des bateaux, se renseigner à l'Agence principale de Tunis et aux agences de Sousse, Sfax, Djerbah, Gabès et Zarzis.
La Compagnie de Navigation Mixte accepte à Tunis les marchandises avec connaissements directs pour tous les points desservis par les Messageries Maritimes. — Services combinés avec les chemins de fer.
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 8, rue d'Alger.
Les Agents principaux : PÉDELUPÉ Frères.

Vins, Eaux-de-vie du Domaine de Potinville
F. BERNET
TUNIS — Rue de Russie — TUNIS
Liqueurs de Marques
Eaux Minérales, etc.
LIVRAISON A DOMICILE

L'Huile qui graisse le plus
VACUUM MOBILCOIL
Marque "GARGOYLE"
Maison A. MODIGLIANI
Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie :
5, Rue Saint-Charles — TUNIS
Télégr. Import-Tunis
Téléphone : 0.74

Pharmacie BLOCH
14, avenue de France, et rue Al-Djazira, 2
Léon Bloch Fils
Pharmacien de 1^{re} classe
de l'Université de Montpellier
Lauréat de l'École Supérieure d'Alger

Spécialités françaises et étrangères. — Optique médicale. Oxygène, sérum, préparations et pansements stérilisés. Service spécial d'expédition immédiate. — Conditions avantageuses pour Sociétés, Exploitations minières, agricoles, industrielles.
Téléphone 553
Lait Condensé Suisse
"LA SEMEUSE"
BERNA MILK & Co — THOUNE
Fournisseurs de l'Armée Française, des Services de la Santé et du Ravitaillement.
Supériorité et Fraîcheur garanties
Se recommande à toutes les personnes soucieuses de leur santé.
L'essayer, c'est l'adopter
Demandez LA SEMEUSE dans toutes les Epiceries
Rouen, 25 décembre 1915.

VÊTEMENTS
J. BELL
5, Rue d'Italie, TUNIS

TUNISIA-PALACE
TUNIS
Hôtel de premier ordre
LUMIÈRE ÉLECTRIQUE
150 CHAMBRES & SALONS
Hôtel de premier ordre
LUMIÈRE ÉLECTRIQUE
LE PLUS BEL HOTEL DU LITTORAL AFRICAÏN - JARDIN D'HIVER